

MADIÈRE **infos**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°28 - Octobre 2017

ÉDITORIAL

La rentrée de Septembre 2017 s'inscrit à la fois dans une certaine continuité, mais aussi dans un esprit de changement. Depuis quelques mois, un souffle nouveau semble s'installer dans notre pays.

Certes, les problèmes que nous connaissons depuis une décennie sont toujours d'actualité, mais une évolution dans la façon de les aborder et de les traiter paraît aller dans le bon sens. **Une nouvelle génération de femmes et d'hommes politiques**, issus du «terrain» et de milieux sociaux-professionnels divers, ont succédé à des politiciens souvent professionnels et enfermés pour la plupart dans une idéologie politicienne désormais d'un autre temps.

Ce nouvel état d'esprit doit **permettre de nouvelles réformes** dont beaucoup connues, puisqu'annoncées début 2017 dans des secteurs très importants et divers, tels que : **l'économie, le social, l'éducation, l'environnement et la sécurité**. Pour l'économie, des jours meilleurs semblent peu à peu se dessiner, donnant un regain d'optimisme aux professionnels, et aux particuliers qui sont à la

recherche d'un emploi. Certes, la route sera longue, mais la visibilité paraît meilleure.

Sur le plan Européen également, le **moteur franco-allemand** devrait reprendre de la

vigueur dans les mois à venir. La nécessité pour les deux pays de travailler ensemble est capitale, afin d'impulser un renouveau communautaire nécessaire, avec une vision plus positive et plus moderne de la construction européenne.

L'**Union Européenne** doit aussi s'affirmer sur le plan international avec une voix plus forte, dans un monde incertain où des tensions entre pays sont réelles.

Mais tout cela demande, avant tout, une plus grande concertation entre toutes les parties prenantes. Comme le disait Franck Piccard, ancien grand sportif français : «**la réussite appartient**

à tout le monde, c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite».

Jean DEJEAN



CONSEIL MUNICIPAL

Travaux communaux

- **Cimetière** : Les travaux de maçonnerie concernant la 1ère tranche, relatifs à l'**agrandissement du cimetière**, sont terminés avec, la construction d'un mur surélevé d'un grillage le long de la route départementale, la réalisation du plan incliné permettant l'accès piétonnier direct depuis le cimetière actuel, ainsi que l'entrée principale de la parcelle. Après l'installation définitive du **columbarium et du jardin du souvenir**, d'autres travaux seront effectués tel que, une haie synthétique, la grille d'entrée, ainsi que l'aménagement du sol.
- **Voirie**: Les travaux de rénovation de la voirie de ROUBI à BERDOT sont programmés pour fin Octobre. Ensuite, des travaux seront effectués en régie, notamment le curage des fossés, le bouchage des nids de poule, et le reprofilage des chaussées légèrement affaissées.

Travaux réalisés comme prévus sur notre commune par d'autres collectivités

- 1) La canalisation principale du **réseau «eau potable»** a été entièrement refaite, du village au hameau « *Le Vinaigre* », afin de limiter les fuites constatées ces dernières années, par le **S.I.V.O.M du Terrefort** qui a fait le nécessaire pour réduire au strict minimum les contraintes pour les usagers.
- 2) La **ligne E.D.F.** du réseau «*Basse-Tension*» pour alimenter les «*Quatre Vents*» depuis le hameau de « *Jouandou* » a été entièrement renouvelée.
- 3) A l'entrée du village, sur la **voirie départementale**, le « **District de la basse-ariège** » a réalisé l'allongement du busage côté sud, afin d'élargir et de sécuriser la partie roulante de la chaussée.
- 4) Le **service des routes du conseil départemental** reprend possession de la terre qui était stockée au lieu-dit « *les quatre chemins* » sur la commune de MADIÈRE, pour **refaire des accotements** sur les routes départementales suite à des affaissements de chaussées ou des éboulements de talus.

A l'avenir, malgré quelques nuisances visuelles constatées par les automobilistes, le **Conseil Départemental** pourrait stocker à nouveau, sur ce terrain qui lui appartient, d'autre terre avant d'être réutilisée.

Décisions prises par délibérations du Conseil municipal.

- Suite à l'**installation d'un columbarium** sur la parcelle qui a permis l'agrandissement du cimetière, le **Conseil a fixé le prix de 600 Euros** pour l'acquisition d'une concession pour chaque casier funéraire de quatre places (4 urnes possible par casier). Les concessions sont d'une durée de cinquante ans. Les familles intéressées, doivent s'adresser en mairie dès que possible.
- Employé pendant trois ans sous **contrat « emploi-avenir »**, qui s'est terminé le 01 Septembre 2017, le Conseil a décidé de pérenniser l'emploi d'**Arnaud ESTRADE**, qui est désormais employé territorial en période de stagiarisation pendant un an, au terme duquel il pourra être titularisé. Comme auparavant, il travaillera **deux jours par semaine pour MADIÈRE, deux jours par semaine pour ESCOSSE** qui a pris la même décision, et **un jour par semaine** comme salarié au **S.I.V.O.M. Du Terrefort**, comme chauffeur (débroussailluse et tracto-pelle) en remplacement de Gérard LABORDE qui a décidé



d'arrêter cette activité après plus de 20 ans de bons et loyaux services.

- **Secrétariat de mairie** : Comme annoncé par courrier fin Juillet, la mairie est désormais **ouverte au public le lundi**. À compter du 6 Novembre, la secrétaire de mairie sera à la disposition des citoyens de **13h30 à 18h00**, afin de mieux faciliter la venue en mairie des personnes qui le souhaitent. ■



VIE SOCIALE

R.P.I.

Début Septembre, **rentrée scolaire au R.P.I. Du Terrefort** avec un effectif global de **92 élèves**, regroupant maternelles et primaires. Sous la direction et l'écoute de 4 enseignants, la répartition des élèves est la suivante :

- à l'école de Bézac, une classe de maternelle G.S. et une classe de Cours Primaire de 25 élèves sous la direction de Madame LOZE,
- sur le site d'Escoffe, une classe de maternelle P.S. et M.S. de 20 élèves avec Madame ROUCH, une de C.E.1, de C.E.2 et C.M.1 de 21 élèves avec Madame LASSALLE
- une classe de C.M.1 et C.M.2 de 26 élèves avec Monsieur PARIENTE .

Pour cette rentrée 2017, **MADIÈRE compte 16 élèves au R.P.I. du Terrefort, 2 élèves à Pamiers, 1 à Verniolle et 1 au R.P.I. du Plantaurel**, soit 20 élèves au total pour l'école publique.

Concernant les **sorties scolaires** qui étaient programmées, les classes de maternelles P.S. et M.S., ainsi que les C.E.1, C.E.2 et

C.M.1, se sont rendues au **Rucher de Marc** le 10 Octobre. Les classes de C.M.1 et C.M.2, ont participé au **village des Sciences** le jeudi 12 Octobre.

Le loto de fin d'année aura lieu à Bézac le **samedi 9 Décembre**.

Médiathèque du Terrefort

Nous rappelons que la médiathèque d'ES-COSSE, située rue du Couloumié est à la disposition des citoyens du Terrefort et ouverte au public **le lundi** de 15h à 18h, **le mercredi** de 15 h à 18 h, et **le samedi** de 10 h à 12 h.

Mini-Golf et Jardin des Sens

Le **bilan de l'été 2017** s'avère positif. Ouvert au public tous les week-ends et jours fériés du 1er Mai à fin Juin et ensuite tous les jours du début Juillet à fin Août, le **Jardin des Sens** et le **Mini-Golf** ont connu un vif succès auprès des grands et aussi des petits qui ont pu découvrir de nouvelles activités. Bravo à Jérôme, et nous pouvons lui dire à l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.

Site Internet

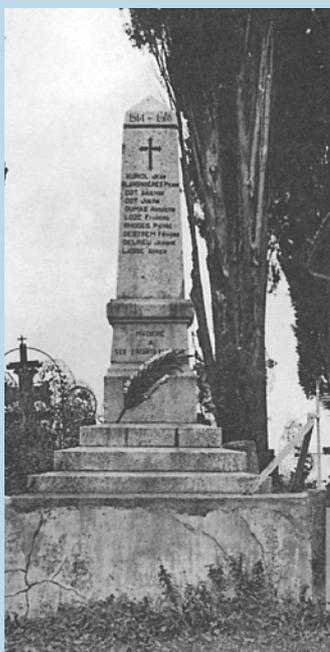
Nous proposons et invitons tous ceux qui ont le réseau internet, de visiter de temps à autre le site de notre commune **www.madiere.fr**, afin de prendre connaissance d'informations qui peuvent intervenir temporairement entre la parution de deux bulletins d'informations.

Nouvelles familles Madièrannes

Depuis quelques mois, **cinq nouvelles familles** se sont installées à MADIÈRE, en tant que propriétaires résidents, auxquelles nous souhaitons la bienvenue dans notre commune :

- la famille **THIVOLLE-CAZAT** au lieu-dit «*le Verger*»,
- **M. et Mme CALMON** au lieu-dit «*Gouzes*»,
- la famille **QUIJOUX** au lieu-dit «*Jouandou*»,
- **M. et Mme DUMALIN** au lieu-dit «*la Sancette*»
- et la famille **BERTRAND** au lieu-dit «*les Houstesses*». ■

Madière d'hier et d'aujourd'hui



Le Monument aux Morts

ETAT CIVIL

Naissances

- Depuis notre bulletin de Mai 2017 qui mentionnait la naissance de **JOY BRELAUD**, 4 nouvelles naissances sont venues enrichir le bonheur de leurs familles respectives et aussi la population de notre commune, à savoir :
- le **8 Juin** : Eliot **TERNY** pour le bonheur de sa sœur Louise,
- le **3 Juillet** : Lise **THIVOLLE-CAZAT** qui rejoint sa sœur Noëmie,
- le **14 Août** : Samy **EYCHENNE** pour le plaisir de sa sœur Inès,
- le **30 Septembre** : Tegahine **LE PAPE** pour le bonheur de sa sœur Maelwen.

Bienvenue et bonne santé à tous.

Décès

- le **2 Juin** : Noël **DOUMENC** de Pamiers est décédé à l'âge de 81 ans. Natif de Madière, il avait passé sa jeunesse avec sa famille au hameau «*la Vacquerie*».
- le **3 Août** : Jean-Noël **SOULA** de «*Plaisance*» est décédé à l'âge de 74 ans. Il avait été adjoint au maire de 1977 à 1989. ■

Infos pratiques

Urbanisme

En date du 23 Février 2017, **Mme LA PRÉFÈTE** a nommé un **nouveau contrôleur du cadastre**, chargé de vérifier la conformité des opérations immobilières et cadastrales réalisées dans les communes du département.

S.M.E.C.T.O.M. Du Plantaurel

Vous trouverez dans ce bulletin, les **différents services** à disposition des usagers et la **nouvelle tarification** de toutes les prestations proposées par le S.M.E.C.T.O.M.

Prolifération des chats errants

Depuis quelques mois, certains propriétaires de la commune, notamment au village et aux alentours, se trouvent confrontés à la présence d'un nombre important de **chats errants** et les problèmes de nuisances qui en découlent. Afin de limiter leur reproduction, la commune vient de signer une convention de partenariat avec la **Fondation 30 Millions d'Amis** qui propose de réaliser à sa charge, la castration des mâles, l'ovariectomie des femelles, ainsi que le tatouage. Ces opérations seront réalisées par des vétérinaires du secteur.

Les personnes intéressées par cette démarche doivent s'adresser à la mairie qui leur donnera la marche à suivre, et mettra à leur disposition une cage pour capturer les chats.

Incinération des végétaux (rappel)

Désormais, c'est le **ministère de la Santé** et non plus le ministère de l'Environnement qui a la responsabilité de la gestion de **l'incinération des végétaux secs et verts** sur pieds ou issus de coupe et de tonte. En résumé, **le brûlage des déchets verts des particuliers et des collectivités** à l'air libre est strictement interdit. Les textes rappellent que l'élimination des déchets verts peut et doit s'effectuer par des procédés respectueux de l'environnement et de la santé : **broyage sur place, apport en déchetterie ou valorisation**

directe. Le calendrier des brûlages et période d'emploi du feu dans les espaces naturels combustibles (hors déchets vert) est le suivant :

- 1) **Interdiction totale de brûlage** du 1er juillet au 15 septembre
- 2) Du 1er janvier au 30 juin et du 16 septembre au 31 décembre, autorisé avec **déclaration préalable** en mairie pour les surfaces inférieures à 15 hectares.
- 3) Pour les surfaces supérieures à 15 hectares, **déclaration et soumis à autorisation.**

Merci de respecter ces prescriptions pour des raisons de sécurité et le bien être de tous

Recensement militaire

Tous les adolescents, garçons et filles, doivent se faire recenser obligatoirement dès l'âge de 16 ans en se présentant à la mairie munis d'une pièce d'identité, et de préférence dans les trois mois qui suivent la date d'anniversaire. **Un document officiel** leur sera délivré à cet effet, attestant du recensement, et nécessaire ensuite pour se présenter à certains examens

Le CAUE au service des particuliers

Le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège, organisme départemental de conseils et d'informations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, et de l'environnement qui est situé au 10, rue Rhin et Danube à Foix, **donne gratuitement des conseils** aux personnes qui ont un projet de construction d'une maison d'habitation ou un bâtiment agricole, agrandir ou réhabiliter un bâtiment, créer un gîte, un atelier artisanal ou un commerce... Si vous avez un projet, avant de réaliser les plans du bâtiment et de définir le lieu de son implantation, n'hésitez pas à prendre contact avec le C.A.U.E. en appelant le 05 34 09 78 30 afin d'obtenir un rendez-vous avec **un architecte conseil agréé**, qui vous donnera les conseils et les recommandations nécessaires sur le plan architectu-

ral en fonction des normes à respecter. Vous trouverez avec ce bulletin une notice explicative.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Comme chaque année à l'approche de l'hiver, les services de la Préfecture nous demandent de rappeler aux citoyens, **les risques d'intoxication au monoxyde de carbone**, à l'intérieur des habitations **en période hivernale**, et qui provoque chaque année une centaine de décès. Ces intoxications sont le plus souvent liées à un **défaut de fonctionnement** sur un appareil de chauffage à combustible. Avant la réutilisation de ces appareils, faites intervenir un professionnel pour **faire vérifier et entretenir**, chauffe-eaux, chaudières, inserts, poêles et conduits de fumée ; il est également recommandé **d'aérer ou ventiler les pièces**, ne pas obstruer les grilles d'aération et conduits de fumée même en période de grand froid.

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques

VEOLIA eau 05 61 67 19 65 :

uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

SMECTOM 05 61 68 02 02

N'hésitez pas à contacter le SMECTOM DU PLATAUREL pour le ramassage des encombrants et des déchets verts dont les trois premiers enlèvements (par an) sont gratuits.

Gendarmerie Nationale de Pamiers :

05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

Le Maire :

Personnel : 05 61 67 12 93

Portable : 06 67 19 89 96

Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr ■